

Annexe N° 7

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVES SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case Réservée au BCRC

Référence : Arrêté du Ministre de en date du.....
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort N°du.....)

Organisme : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Domaine De La Prestation : Les tribunaux militaires permanents

Objet De La Prestation : Certificat d'enrôlement d'une affaire devant le tribunal militaire.

Conditions d'obtention

Etre partie dans une affaire.

Pièces à fournir

- Une demande au nom de Monsieur le commissaire de gouvernement prés du tribunal militaire compétent.

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt d'une demande.	Commissariat du gouvernement du tribunal militaire permanent	Deux jours

Lieu de dépôt du dossier
Service : greffe du tribunal militaire permanent Adresse : siège du tribunal militaire permanent compétent

Lieu d'obtention de la prestation
Service : greffe du tribunal militaire permanent Adresse : siège du tribunal militaire permanent compétent

Délai d'obtention de la prestation
* Deux jours

Références législatives et /ou réglementaires
- Code de justice militaire du 10 juillet 1957.